

naturellement à l'ordre du jour. Donc, si j'appuie la recommandation, je mets en garde les honorables sénateurs qui pourraient imaginer que nous avons amplement le temps. Le rapport doit circuler et être étudié par tous les intéressés.

L'honorable Martial Asselin: Faisons notre travail convenablement.

Le sénateur Olson: Nous pouvons faire notre travail convenablement. J'espère que le sénateur Asselin n'essaie pas de se lancer dans une controverse avec moi. Cette conférence doit avoir lieu et, si nous voulons avoir une influence sur les discussions qui auront lieu et les décisions qui seront prises lors de cette conférence, alors le rapport doit être publié à temps pour être étudié avec toute l'attention qu'il mérite.

Les recommandations ne me semblent poser aucun problème, mais je ne crois pas que nous devrions aller plus loin, car si nous le faisons, la conférence aura lieu sans que ses participants aient eu le temps d'étudier convenablement un rapport auquel les membres du comité ont consacré énormément de temps et d'énergie.

Le sénateur Asselin: Le sénateur Olson devrait savoir que lorsque nous avons rencontré les premiers ministres provinciaux, ceux-ci ont fait savoir au comité que la réforme du Sénat n'était pas l'une de leurs priorités et qu'ils pouvaient donc attendre pendant un an ou plus. Pourquoi le sénateur est-il si pressé?

L'honorable Arthur Tremblay: Nous avons déjà discuté de la date à laquelle la conférence constitutionnelle, prévue dans l'amendement, pourrait être tenue. Nous avons échangé nos points de vue à cet égard. J'ai cru comprendre que la proclamation de l'amendement que nous avons adopté ne pourra avoir lieu avant le 1^{er} juin 1986. L'amendement n'entrera donc pas en vigueur avant cette date.

Si je me souviens bien, à la suite d'une ou de deux semaines de consultation avec le ministère de la Justice, le président du comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a confirmé que la proclamation ne serait pas faite avant le 1^{er} juin et qu'une conférence constitutionnelle ne pourrait être tenue d'ici là.

Je ne doute pas que, pour une toute autre raison, nous ne puissions accepter un délai plus long que celui proposé par le sénateur Roblin, mais si nous ne disposons pas d'un délai plus long, ce n'est pas pour la raison mentionnée par le leader du gouvernement.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, mes honorables amis peuvent bien émettre leur opinion, mais, comme d'habitude, ils ont mis à côté de la plaque.

Le sénateur Roblin: Le leader prendra-t-il deux fois la parole maintenant?

Le sénateur Olson: Je crois que j'en ai le droit si on me pose des questions. Si le sénateur Roblin veut s'y opposer, libre à lui.

Certains sénateurs n'ont absolument pas compris. J'ai dit qu'il nous fallait obtenir le rapport à temps pour que les gouvernements et leurs hauts fonctionnaires aient le temps d'étudier les implications et la portée des recommandations du comité. Cela est tout aussi raisonnable maintenant que ce l'était lorsque je me suis prononcé à ce sujet il y a quelques

mois. Cela ne dépend pas uniquement de la date de la conférence, car s'il n'est peut-être pas nécessaire de la tenir avant le 1^{er} juin, elle n'en aura pas moins probablement lieu avant cette date.

Le sénateur Molgat: Je tiens à remercier tous les sénateurs qui ont pris part à la discussion. Nous allons certes travailler aussi rapidement que possible. Les problèmes qui se sont présentés—comme la cérémonie de prorogation aujourd'hui, que nous ne pouvons pas prévoir—ont été indépendants de notre volonté. J'exprime aujourd'hui le vœu pieux que l'on reconstitue le comité immédiatement après notre retour. Le comité sera certainement prêt à se mettre au travail immédiatement.

● (1230)

Honorables sénateurs, nous avons entendu des commentaires sur le voyage en Australie. Je signale que nous avons bel et bien le droit de voyager au Canada, d'après notre mandat, ce que nous avons fait; nous sommes allés dans la capitale de toutes les provinces et territoires. On pourrait peut-être tenir compte de la suggestion du sénateur Marshall en tenant une réunion mixte du Sénat australien et du Sénat du Canada à Canberra. Cette décision ne relève toutefois pas de notre comité.

Je le répète, honorables sénateurs, si le comité peut être reconstitué instantanément, il se mettra au travail immédiatement.

L'honorable Daniel Riley: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au sénateur Molgat. Si ce comité—qui disparaîtra à la prorogation—est reconstitué à l'ouverture de la prochaine session, sera-t-il nécessaire d'obtenir le consentement unanime des deux chambres?

Le sénateur Molgat: Sauf erreur, une motion sera présentée. Il s'agira d'une motion débattable sur laquelle on tiendra un vote à un certain stade.

(La motion est adoptée et le rapport est adopté.)

L'HONORABLE JACQUES FLYNN C.P.

BULLETIN DE SANTÉ

L'honorable Paul Lucier: Honorables sénateurs, je prends la parole pour poser une question au sujet du sénateur Flynn. Alors que la présente session du Parlement est prorogée, je trouve étrange de voir son fauteuil inoccupé. Je me demande quand le sénateur Flynn reviendra à la Chambre. Il est parfois difficile de s'entendre avec lui mais, en toute franchise, il me manque beaucoup et j'ai hâte de le revoir. Quelqu'un pourrait-il me renseigner sur son état de santé?

L'honorable Duff Roblin (leader suppléant de l'opposition): Si les honorables sénateurs me le permettent, je voudrais remercier le sénateur Lucier, au nom du sénateur Flynn, de ses aimables paroles. Je sais que le sénateur a exprimé les sentiments de tous les sénateurs au sujet de notre collègue, le leader de l'opposition.

J'ai parlé tout récemment au sénateur Flynn et il m'a semblé ragaillard. Son principal problème est que ses médecins cherchent à le modérer—croit-il—et à observer des consignes sévères en vue de ne pas précipiter sa convalescence. Il trouve cela irritant. Quand il a la chance de sortir et que les